Mercredi 11 janvier avait lieu la présentation du nouveau manifeste de l'Observatoire des zones prioritaires (OZP), qui défend assidûment l'éducation prioritaire (1). Le premier temps de la réunion a été consacrée à ce manifeste qui veut mettre à jour cette 'défense et illustration' : l'éducation prioritaire(EP), ce n'est pas simplement une demande de moyens pour les établissements dont les élèves connaissent des difficultés, explique Marc Douaire, le président de l'OZP, c'est un effort particulier, en moyens certes mais aussi pédagogiquement parlant, pour les élèves en très grande difficulté, pour les lieux les plus précarisés. La répartition des moyens sur critères sociaux, c'est l'affaire de tout le territoire, et des écoles ou collèges qui ne sont pas en éducation prioritaire doivent pouvoir en bénéficier s'ils en ont besoin : l'école prioritaire n'est pas l'école des enfants des classes populaires, sinon, cela signifierait laisser le reste de l'école être une école réservée aux classes privilégiées. Il faut « sanctuariser » l'EP, pour qu'elle ne connaisse pas à nouveau les mises en parenthèses qu'elle a déjà connues, et qui lui font perdre à chaque fois toute efficacité.
Dans ce premier temps, on a beaucoup parlé pédagogie, en insistant sur sa finalité démocratisante et sur ses aspects : pédagogie explicite, coopération. Sans oublier le lien avec les parents, qui doit passer des textes à la réalité quotidienne au-delà des quelques expériences (réussies).

Deuxième temps, coup de théâtre, une quinzaine d'enseignants du collectif « Touche pas à ma ZEP » (2) arrivent et posent la question des lycées. Une vraie discussion, parfois serrée, mais solide et sans outrances, se déroule : des profs de lycées professionnels ou polyvalents expliquent le bien-fondé de leurs insatisfaction à partir de la situation qu'ils vivent : ici, 300 élèves en surnombre, là des demi-groupes à maintenir si l'on veut pouvoir dialoguer au CDI. On est bien dans cette réalité sociale très dure pour les élèves et pour ces enseignants engagés.
Est-on pour autant en éducation prioritaire ? Celle-ci est fondée sur l'ensemble école-collège, et des lycées y ont été rattachés dans quelques académies mais sans être rattachés au réseaux qui en sont la structure ; la refondation de l'EP en 2015 les a laissé de côté, leur sort n'a alors même pas été évoqué.
Si leur mouvement a obtenu des succès (maintien des avantages acquis jusqu'en 2019, promesse d'attribution de 450 postes, mais par redéploiement et sans précision d'affectation), il n'a pas obtenu de nouvelle carte ; conscients qu'une carte ne se bâtit pas du jour au lendemain, les enseignants demandent une carte transitoire. Sans réponse pour l'instant. Et ils continuent de revendiquer, multipliant les journées d'action (la prochiane, le septième, aura lieu jeudi 19 janvier).

Certains auront vu un décalage entre des professionnels chevronnés voire maintenant retraités, dont l'expérience et la réflexion date pour certains des débuts de l'EP, il y a 35 ans, et des profs « en première ligne » qui n'ont pas cet âge. D'autres une attitude différente entre ceux qui voient surtout la relance de l'EP depuis deux ans (dispositifs « plus de maîtres que de classes » et très petites sections, efforts de formation, temps de concertation, primes en hausse) et ceux pour qui rien n'a changé dans leur quotidien professionnel. Et un regard également différent sur le ministère (qui avait promis en 2014 de traiter la question) !

On en revient au questionnement du début : une « petite » éducation prioritaire axée sur le pédagogique et des moyens massifs et par ailleurs des critères sociaux sur l'ensemble du pays ou l'élargissement de la carte ?
Avec la question des lycées en plus. Et l'irruption d'une actualité revendicative dans une discussion. Deux heures de débats démocratiques… à prolonger !

(1) une association connue pour la richesse de son site https://www.ozp.fr (et notamment la rubrique « lycées » cf. plus bas dans le texte.

(2) leur site : http://www.tpamz.levillage.org/ Voir aussi voir https://www.ozp.fr/spip.php?article19936, et sur notre site http://www.questionsdeclasses.org/?Poursuivre-la-mobilisation-pour-une-carte-elargie-des-lycees-de-l

-Education ainsi que les communiqués précédents).